



Communiqué de presse du 15 novembre 2012

Quelle transition énergétique pour la Guyane ?

Le GENERG a pris connaissance avec beaucoup d'attention de l'annonce faite dernièrement par EDF qui s'est exprimé sur « la transition énergétique », notamment lors d'une visite organisée à Petit-Saut en compagnie d'élu(e) (article de France-Guyane du 23/10/12), et qui faisait état de l'éventualité de construire un second barrage hydroélectrique.

Cette position nous surprend, au regard des propos tenus par Jean-Philippe Biava, directeur général d'EDF, lors du diner-débat du MEDEF du 25 octobre, qui a clairement indiqué que cette solution de deuxième barrage n'était actuellement pas envisagée.

Les orientations politiques inscrites dans les schémas énergétiques sont des sujets de haute importance, qui nous impliquent directement et pour lesquels nous sommes régulièrement consultés, nous entrepreneurs des énergies renouvelables et acteurs de la maîtrise de l'énergie.

Le cadre stratégique d'une politique énergétique adaptée aux enjeux du territoire a ainsi été défini en 2012 à travers la réalisation du *Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie* (SRCAE) et du *Plan Régional des Energies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie* (PRERURE). Ces documents ont été récemment validés par l'Etat et la Région et ont fait l'objet d'un large consensus, auprès de l'ADEME, de la Région, d'EDF, des professionnels ou encore des associations et aucun des de ces schémas n'évoque la construction d'un second barrage.

Par ailleurs, dans cet article de France-Guyane, il y est confondu les termes « énergie » et « électricité ». Or si Petit-Saut fournit actuellement, en année moyenne, encore environ la moitié de l'électricité nécessaire à la consommation, la Guyane reste dépendante à 90% des importations pour son énergie (cf. PRERURE 2012). Sa dépendance au pétrole importé a d'ailleurs augmenté significativement ces dix dernières années puisqu'elle était de 81% en 2000 (source : PER 2002).

Ainsi la course à la production est une chimère : plus qu'un second barrage c'est en priorité une politique très volontariste d'efficacité et de sobriété énergétique qui est indispensable comme le préconisent le scénario GENERG de 2007 et les schémas officiels récemment validés.

Aussi le GENERG s'étonne de la morosité actuelle s'agissant d'opérations de maîtrise de l'énergie en Guyane : ralentissement de la diffusion des chauffe-eau solaires, absence d'accompagnement et de contrôle de la réglementation thermique, fin du label ECODOM pour l'habitat bioclimatique, inadaptation de l'urbanisme pavillonnaire à la mobilité durable, panne des opérations exemplaires dans le tertiaire ou l'industrie... **Il déplore également un statu quo sur les tarifs de vente de l'électricité d'origine renouvelable** qui permettrait pourtant de favoriser un mix énergétique garantissant la sécurité d'approvisionnement du territoire, son indépendance énergétique, une visibilité et la stabilité à long terme des coûts de production électrique ainsi que des centaines d'emplois créés non délocalisables.



Auteur : Sébastien Arnould

Le scénario GENERG que nous défendons, vise une autonomie énergétique de la Guyane en insistant sur l'indispensable mise en œuvre de mesures de maîtrise de l'énergie. Nous invoquons aussi une évolution des comportements, des **attitudes moins énergivores, seule clé pour un équilibre entre l'offre et la demande.**

Des améliorations nettes peuvent être apportées dans le domaine de la construction. Par exemple, un bâtiment conventionnel climatisé consomme environ 200 kWh/m²/an alors qu'il est aujourd'hui possible de construire en Guyane en consommant quatre fois moins. De fait, si l'on s'en donne les moyens, **le parc immobilier peut être multiplié par 4** pour répondre aux besoins d'une population en constante augmentation **sans affecter la demande en électricité**. Il s'agirait de mettre en place des normes adaptées au climat guyanais et un large programme de rénovation de l'existant.

Ce scénario volontariste est possible avec l'appui des décideurs qui, en signant des plans stratégiques tels que le PRERURE ou le SRCAE, se sont déjà engagés dans cette voie imposée par l'Europe d'ici 2030.

Doter la Guyane d'un plan énergétique propre répondant aux besoins est notre devoir pour développer le tissu industriel naissant et aménager durablement l'ensemble du territoire. La question d'un second barrage ne doit pas occulter la véritable problématique de la structure du réseau électrique et du raccordement de toutes les énergies propres. Il faut souligner l'importance du développement du réseau électrique car il est bien, avec les voiries, la principale structure accompagnant le développement économique.

Nos **propositions à court et moyen termes** visent à fournir aux guyanais une énergie respectueuse des hommes, du milieu dans lequel ils vivent et des finances publiques. En donnant une chance aux énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique au fil de l'eau et biomasse) d'affirmer leur potentiel, c'est aussi encourager un bassin pourvoyeur d'emplois tout en favorisant l'indépendance énergétique guyanaise. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à le dire, le secteur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie sont des filières d'avenir qui répondent aux enjeux du 21^{ème} siècle et pourtant en France c'est 10 000 emplois perdus en 3 ans, en Guyane, une cinquantaine (c'est-à-dire une division par deux des effectifs). Une politique volontariste dans le domaine est attendue depuis de nombreuses années afin d'offrir les nombreux débouchés dont la Guyane a besoin. Au lieu de cela, nous assistons à la désertification forcée d'un secteur pourtant garant du présent et de l'avenir de la jeunesse.

L'emploi, un aménagement du territoire harmonieux et efficace, l'égalité d'une offre énergétique à travers le département, sont annoncés comme des priorités par nos élus. **Nous partageons les mêmes préoccupations.**

Faisons ensemble que les mots « transition énergétique » ne deviennent pas aussi galvaudés que ceux de « développement durable ».

Contact GENERG : Sébastien Bourgeois, Président

Tél : 06 94 43 11 20, Mail : cr-eole@wanadoo.fr